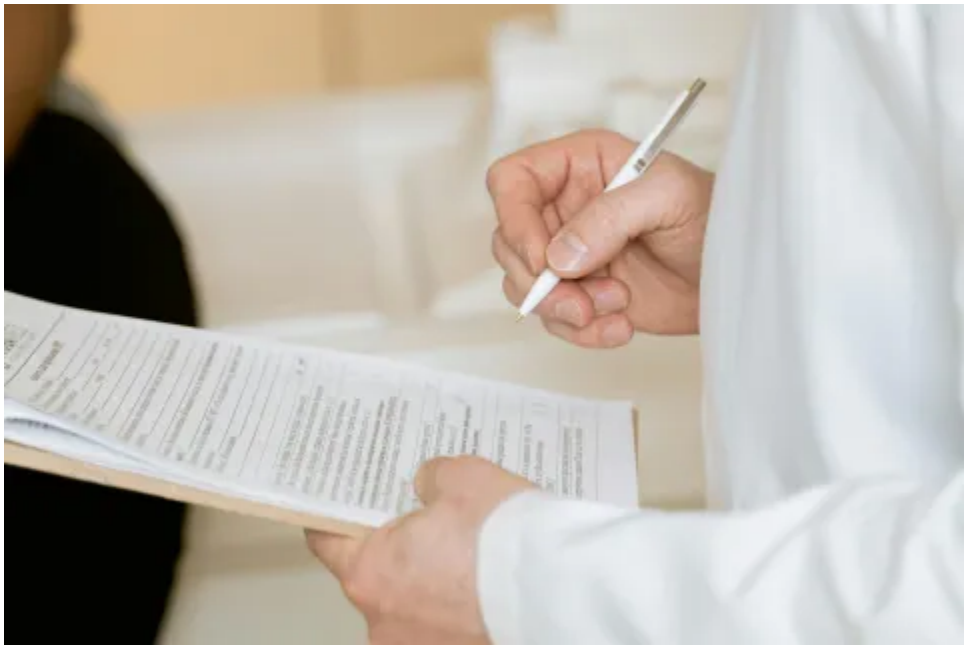
Décryptage de la loi relative au droit à l'aide à mourir et présentation des travaux en cours de la DGS

Mis à jour le 29 octobre 2026
De Uniopss

GRAND ÂGE HANDICAP SANTÉ

ANALYSE

INFO NATIONALE



Après un long parcours parlementaire, la loi relative au droit à l'aide à mourir a été adoptée le 18 août 2026.
Les textes d’application et outils à disposition des personnes, des professionnels et établissements sont actuellement en cours de construction. La Direction générale de la santé en a présenté quelques points.
Le décryptage de la loi ainsi que la présentation de la DGS faite aux fédérations le 16 octobre dernier sont téléchargeables ci-dessous.